



**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 24 avril 2015

Le vendredi 24 avril 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 avril 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire,

Absents ayant donné procuration :

Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Pierre JUNGES
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Christine FAUQUET
Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire, à François BRUYANT
Mme Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **7** Nombre de pouvoirs : **7** Nombre de voix : **14**

Contrat Nature 2

Au titre du Contrat Nature 2, les communes de Longué-Jumelles, Beaufort-en-Vallée et Corné se sont engagées sur des projets de restauration de parcelles agricoles communales. Les travaux présentés en séance concernent majoritairement la reconversion de peupleraies en prairies nécessitant des travaux de dessouchage, de labours et de semis.

Des travaux de plantations de haies bocagères accompagnés de tailles sélectives, de formation et d'entretien de têtards ainsi que la création de mares viennent compléter le maillage de la trame verte et bleue.



2015/12/B

Contrat Nature : maîtrise d'ouvrage communale

Thème	Montants totaux des travaux	Financement régional	Financement européen	Autofinancement communal (20%)
		Contrat nature (50%)	FEDER (30%)	
	HT	HT	HT	HT
Chantier Beaufort	37 580,00 €	18 790,00 €	11 274,00 €	7 516,00 €
Chantier Corné	155 743,00 €	77 871,50 €	46 722,90 €	31 148,60 €
Chantier Longué	58 630,00 €	29 315,00 €	17 589,00 €	11 726,00 €

En complément de ces chantiers, sous maîtrise d'ouvrage communale, deux études seront portées par le Parc.

La première concerne le recensement sur 9 communes de mares et boires, la connaissance du degré de leur connectivité dans la trame verte et bleue et une analyse de leur potentialité écologique. Ce volet connaissance est complété par un volet de sensibilisation des habitants et des gestionnaires de ces mares, et par une formation des animateurs pédagogiques.

Le bureau d'études EDEN 49 a été retenu dans le cadre du jury de sélection après une mise en concurrence nous ayant permis de recevoir 6 offres.

Le coût de cette étude est arrêté à 48 968,35 € NTT, arrondi à 48 968 €, financée à hauteur de 50 % par la région des Pays de la Loire au titre du Contrat de Parc et 50 % au titre du Feder.

La seconde étude concerne sur le même territoire un diagnostic agro-écologique d'exploitations agricoles.

En effet, ce territoire est caractérisé par une grande diversité de types d'exploitations (semences, horticulture, maraichage, grandes cultures, élevage) et, cette étude apporterait une meilleure connaissance des aménités paysagères et des potentialités écologiques inhérentes à ces différentes exploitations.

Après mise en concurrence, une seule offre est parvenue proposée en co-traitance par le CPIE Loire et Mayes et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire pour un montant total de 21 285 € financé à parité par la région des Pays de la Loire au titre du Contrat de Parc et le Feder.

Pour mener à bien cette politique de connaissance et de confortement de la Trame Verte et Bleue, le Parc mobilise son ingénierie au travers d'un technicien soutenu par la région Pays de la Loire sur une période de 2 ans à hauteur de 50 % et plafonné à 30 000 € de subventions, ce poste étant estimé sur la durée du Contrat nature à 61 132,80 €.

Les chargés de mission paysages et milieux naturels du Parc sont également mobilisés pour ce projet pour un montant total de 21 703 € ainsi que la chambre d'agriculture pour assistance à l'animation pour un montant de 2 784 €.

Cette ingénierie d'un montant total de 85 619,80 € pourrait être soutenue à hauteur de 50 % au titre du Feder, soit pour un montant de 42 809,90 €.



Ingénierie et études engagées au titre de la politique de connaissance et de confortement de la trame verte et bleue.

Thème	Financement régional :		Financement européen :	Auto-financement PNR
	Contrat nature	Contrat de Parc	FEDER (animation et études)	
	NTT	TTC	NTT	NTT
Animation du dispositif	30 000,00 €		31 132,80 €	1 132,80 €
Expert paysagiste			6 008,50 €	6 008,50 €
Expert écologue			4 843,00 €	4 843,00 €
Expertise agricole			1 392,00 €	1 392,00 €
Opération « mares et boires »		24 484,00 €	24 484,00 €	
Opération « diagnostics agro-écologiques d'exploitations »		10 642,50 €	10 642,50 €	

Les membres du Bureaux délibèrent favorablement et à l'unanimité pour engager les études relatives aux diagnostics « mares et boires » et agro écologiques des exploitations agricoles selon les modalités précisées ci-dessus.

Ils autorisent le Président à solliciter la Région au titre du contrat Nature 2 pour le soutien du poste de technicien pour un montant total de 30 000 € ainsi que pour les travaux de restaurations écologiques des communes maître d'ouvrage à hauteur de 50 % des dépenses éligibles.

Le Président est également autorisé à solliciter les financements complémentaires au titre du Feder pour soutenir à hauteur de 50 % l'ingénierie portée par le Parc (postes et prestations Chambre d'agriculture) ainsi que pour les études en lien avec la Trame Verte et bleue.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,


Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le - 7 MAI 2015



**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 24 avril 2015

Le vendredi 24 avril 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 avril 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire,

Absents ayant donné procuration :

Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Pierre JUNGES
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Christine FAUQUET
Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire, à François BRUYANT
Mme Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 7 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de voix : 14

**Natura 2000 sites Vallée de la Loire des Ponts de Cé à Montsoreau et
« Champagne de Méron et plaine de Douvy » :
modification du plan de financement animation 2015-2016**

Le Bureau a délibéré en faveur de cette action le 20 février 2015. Depuis les nouvelles injonctions reçues des financeurs nous obligent à revoir le montant prévisionnel de l'action.

Cette situation nous a obligé à renégocier entièrement le prévisionnel à plusieurs reprises avec nos partenaires et/ou prestataires pressentis, et à conduire de nouvelles consultations pour les actions qui feront l'objet de prestations externalisées.



Elle occasionne ainsi un surcroît de travail (notamment pour le suivi administratif et financier), qui a été répercuté dans le montant prévisionnel de l'action.

Le montant total prévisionnel de l'action sur la période du 1^{er} mars 2015 au 31 janvier 2016, soit 11 mois, est donc révisé comme suit :

Poste de dépenses	Prestataire retenu	Coût HT	TVA	Coût TTC	dont Loire	dont Méron
Coûts de personnel direct	PNR LAT	53 060,81	---	53 060,81	41 531,79	11 529,02
LOIRE - Animation agro-environnementale	Chambre agriculture 49	11 250,00	2 250,00	13 500,00	13 500,00	0
MERON - Animation agro-environnementale	Chambre agriculture 49 + LPO Anjou	19 625,00	1 590,00	21 215,00	0	21 215,00
LOIRE - Prestations de suivi ornithologique	LPO Anjou	19 624,00	net de taxe	19 624,00	19 624,00	0
MERON - Prestations de suivi ornithologique	LPO Anjou	15 832,00	net de taxe	15 832,00	0	15 832,00
MERON - Autres prestations naturalistes (étude invertébrés).	LPO Anjou	11 500,00	net de taxe	11 500,00	0	11 500,00
LOIRE - Impression documents de sensibilisation (fiches habitats)	A confirmer (devis : Loire Impression)	3 115,00	623	3 738,00	3 738,00	0
Frais de mission	/	1 000,00	...	1 000,00	700	300
frais postaux	/	1 000,00	/	1 000,00	700	300
Total Animation 2 sites Natura 2000 en 49 (mars 2015 – janv 2016)	/	136 006,81	4 463,00	140 469,81	79 793,79	60 676,02

Les modalités de financement prévues demeurent les mêmes que présentées précédemment, à savoir :

FEDER (via Région Pays de la Loire) : 50 % du total éligible, en € TTC

Etat (via DREAL Pays de la Loire) : 50 % du total éligible, en € TTC.

Il est donc proposé de solliciter le financement de l'ensemble du projet à hauteur du montant maximum de 140 469,81 € TTC. Ce total estimatif est réparti comme suit :

Montant prévisionnel de l'animation des 2 sites Natura 2000 « Loire » et « Méron » du 1 ^{er} mars 2015 au 31 janvier 2016	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Coût de personnel du PNR et frais de fonctionnement	55 060,81	0	55 060,81
Prestations externalisées	80 946,00	4 463 ⁽¹⁾	85 409,00
Total prévisionnel (en euros)	136 006,81	4 463,00	140 469,81

⁽¹⁾ La TVA ne s'applique pas sur la totalité des prestations prévues.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

8.8. Environnement

2015/13/B



Les financements suivants seront sollicités :

FEDER : 50 % du total TTC, soit au maximum : 70 234,90 € TTC

Etat : 50 % du total TTC, soit au maximum : 70 234,90 € TTC.

Les membres du Bureau se prononcent favorablement à l'unanimité pour :

- ✓ poursuivre l'animation du site Natura 2000 pour la période du 1er mars 2015 au 31 janvier 2016,
- ✓ valider les nouvelles modalités de financements proposés,
- ✓ autoriser le Président du Parc à signer tous les documents inhérents à cette opération et solliciter les financements auprès de l'Etat (DREAL Pays de la Loire) et du FEDER selon les modalités précisées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le - 7 MAI 2015



**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 24 avril 2015

Le vendredi 24 avril 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 avril 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire,

Absents ayant donné procuration :

Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Pierre JUNGES
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Christine FAUQUET
Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire, à François BRUYANT
Mme Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 7 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de voix : 14

**Natura 2000 site: « Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre »
animation 2015-2016**

Le Parc est responsable de la mise en œuvre des actions du Document d'objectifs du site depuis 2010. Un des enjeux majeurs est la préservation du bocage et des 16 espèces d'oiseaux d'intérêt européen recensées, dont le très rare Râle des genêts.

Pour la période du 1er juin 2015 au 31 mai 2016, le Parc réalisera cette opération en co-animation avec le CPIE Touraine-Val de Loire (suivis scientifiques) et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire (animation agro-environnementale).



Les coûts d'animation concernent :

- ✓ les frais de personnel du Parc (24331,23 €) : chargé de mission Natura 2000 (91,5j), la direction (1j), le chargé de mission SIG (3j), le secrétariat (2,5j), la secrétaire comptable (1j), la responsable des ressources humaines (4j) et une stagiaire (3 mois)
- ✓ les frais professionnels du Parc : réédition de la plaquette « BVVI » et des fiches Natura 2000 (2155,20 € TTC), frais d'affranchissement (100,1 €), frais de déplacement et repas (196 € TTC)
- ✓ les prestations auprès du CPIE Touraine-Val de Loire (18 530 € TTC) et de la Chambre d'agriculture 37 (19 440 € TTC).
- ✓

Le montant global de l'opération s'élève à 64 752,53 € TTC.

L'action est prise en charge cette année à 100% par l'Etat (DREAL Centre-Val de Loire).

Les membres du Bureau à l'unanimité, autorisent le Président à solliciter la DREAL Centre-val de Loire pour l'octroi d'une subvention de 64 752,53 €, correspondant à 100 % des dépenses et à signer tout document afférant à cette action.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,




Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le - 7 MAI 2015



**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 24 avril 2015

Le vendredi 24 avril 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 avril 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire,

Absents ayant donné procuration :

Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Pierre JUNGES
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Christine FAUQUET
Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire, à François BRUYANT
Mme Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 7 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de voix : 14

**Natura 2000 site: « Complexe du Changeon et de la Roumer »
modification du plan de financement 2015-2016**

Chaque année, le Parc évalue les moyens techniques et financiers nécessaires pour animer en régie le site Natura 2000 « Changeon-Roumer ».

Pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016, le Parc est amené à modifier la proposition du montant global (intégration en particulier des coûts de réédition des fiches Natura 2000 à hauteur de 2 155,20 € TTC) et à corriger le plan de financement initial du fait d'une subvention provenant uniquement de l'Etat en l'absence de crédits FEADER mobilisables en ce début d'année.

Le montant global définitif de l'opération est donc de 26 772,53 € TTC, pris en charge à 100% par l'Etat (DREAL Centre-Val de Loire).

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement



Page 2/2

2015/15/B

Pour rappel, ces coûts concernent essentiellement les frais de personnel et professionnels du Parc, avec le travail assuré par le chargé de mission Natura 2000 (91,5j), la direction (1j), le chargé de mission agriculture (5j), le chargé de mission SIG (3j), le secrétariat (2,5j), la secrétaire comptable (1j), la responsable des ressources humaines (4j) et une stagiaire (3 mois).

Les membres du Bureau à l'unanimité, autorisent le Président à solliciter auprès de la DREAL Centre-val de Loire, une subvention de 26 772,53 € correspondant à 100 % de la dépense et à signer tout document afférant à cette action.

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,




Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le **- 7 MAI 2015**



**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 24 avril 2015

Le vendredi 24 avril 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 avril 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire,

Absents ayant donné procuration :

Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Pierre JUNGES
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Christine FAUQUET
Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire, à François BRUYANT
Mme Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 7 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de voix : 14

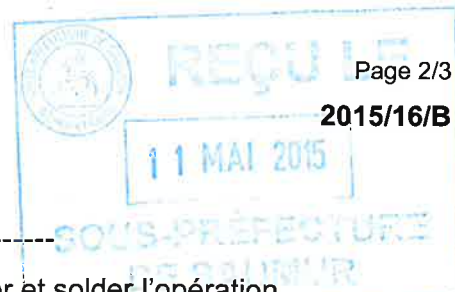
**Appel à projet Territoire à Energie Positive
pour la Croissance Verte (TEP-CV)**

Monsieur Benoit BARANGER rappelle que le Bureau du 3 décembre 2014 s'était positionné favorablement à la candidature de l'appel à projet « Territoire à énergie positive ».

Le Parc a été reconnu officiellement lauréat le 9 février 2015 au titre des territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Les collectivités lauréates se verront attribuer une aide financière de 500 000 € qui pourra être complétée jusqu'à 2 M€.

Les cadrages du Ministère insistent sur la réalisation rapide des actions identifiées et la limitation du nombre de ces dernières.



Les maîtres d'ouvrage uniquement publics ont 3 ans pour réaliser et solder l'opération.

Le taux d'intervention maximum est de 80 % toutes aides publiques cumulées. Ces crédits ne peuvent se cumuler avec ceux de l'ADEME, les aides de l'ADEME devant être prioritairement mobilisées.

Au vu des différentes informations émanant notamment de l'ADEME des Pays de Loire et de la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire, il est proposé d'élaborer notre dossier selon deux axes d'intervention à savoir des actions sous maîtrise d'ouvrage Parc et dans le cadre d'un fond de concours géré par le Parc, des actions portées par les collectivités et tout particulièrement les EPCI :

- Sous maîtrise d'ouvrage PNR, il est proposé de retenir les thématiques suivantes :
 - Energie renouvelable – bois énergie
 - Ecoconstruction
 - Eco-rénovation
 - Expérimentation « Adaptation / biodiversité, paysage et urbanisme » (zéro phyto, écoquartiers,...)
 - Education aux énergies (prestations de service)

- Sous maîtrise d'ouvrage des collectivités dans le cadre de convention d'application :
 - Energie renouvelable (hors fonds de chaleurs et productions énergétiques bénéficiant de tarifs de rachat)
 - Efficacité énergétique par l'écoconstruction
 - Mobilité durable
 - Circuit d'économie de proximité
 - Zéro pesticide (prestation de service)

La DREAL des Pays de la Loire et l'ADEME délégation Pays de la Loire conseillent de faire délibérer le Bureau du Parc afin de :

affirmer sa volonté politique d'engager une telle démarche et d'inscrire ainsi l'enjeu de la transition énergétique comme une priorité du projet de développement du territoire désigner un élu référent pour la mise en œuvre de cet appel à projet, acter la mobilisation des agents du Parc afin de s'engager dans un contrat d'objectif avec l'Ademe pour notamment animer le TEPCV et attribuer les fonds prévus par l'appel à projet TEPCV, favoriser la mobilisation des élus et services du territoire, sur l'année 2015-2016 pour élaborer un scénario de transition énergétique et un programme d'actions, s'engager à la mobilisation des acteurs et de la population pour participer au projet dans le cadre de notre stratégie de médiation sur le climat et de mobilisation des habitants du territoire, solliciter un accompagnement financier de 500 000 € par l'instance identifiée par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et du développement durable pour mener à bien le premier volet de TEPCV solliciter un accompagnement technique et financier de la part de l'Ademe et des services de l'Etat pour déployer l'animation nécessaire au projet TEPCV.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

8.4. Aménagement du territoire



Page 3/3

2015/16/B

Les membres du Bureaux délibèrent favorablement et à l'unanimité sur l'ensemble de ces propositions.

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le **- 7 MAI 2015**



**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 24 avril 2015

Le vendredi 24 avril 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 avril 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire,

Absents ayant donné procuration :

Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Pierre JUNGES
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Christine FAUQUET
Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire, à François BRUYANT
Mme Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 7 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de voix : 14

**Tous à l'eau ! Ou presque ... ouverture d'une régie
temporaire de recettes**

Le Parc est chargé de l'organisation de cet événement qui s'adresse à un public familial, dans le cadre de sa thématique annuelle « L'Homme et la rivière ». L'événement « Tous à l'eau ! Ou presque » ne se déroulera que cette année et ne pourra être décliné sur un autre thème l'année prochaine.

Une présentation du programme de cette journée qui se déroulera le dimanche 5 juillet à Montsoreau est effectuée en séance.



Dans le cadre de cette manifestation, deux prestataires assureront des balades en bateau qui permettront de partir pour 30mn ou 1h sur la Loire (départ et retour de Montsoreau).

Le Parc souhaite faire participer financièrement les personnes intéressées par cette animation selon les modalités suivantes :

- ✓ Balade en bateau adulte : 5,00 euros l'unité
- ✓ Balade en bateau enfant moins de 12 ans : 2,00 euros l'unité

Les membres du bureau autorisent le Président à créer une régie temporaire de recettes pour cette manifestation permettant les encaissements.

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le **- 7 MAI 2015**